

07 fév 2020 -15:12

Appartient à [Conseil des ministres du 7 février 2020](#)

## Chiffres du budget économique 2020

Sur proposition de la ministre de l'Economie Nathalie Muylle, le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2020, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN), en application de la loi du 21 décembre 1994.

Tout comme en 2019, les conflits commerciaux internationaux devraient, cette année encore, freiner la croissance de l'économie mondiale. La stabilisation, voire la timide reprise, intervenue récemment d'un certain nombre d'indicateurs de confiance indique que les risques à la baisse à court terme se sont réduits, notamment à la faveur d'un accord récent entre les États-Unis et la Chine et de la probabilité accrue d'une sortie ordonnée du Royaume-Uni de l'Union européenne. Dans ce contexte, la croissance économique de la zone euro devrait pratiquement rester stable en 2020, à 1,1 %.

En enregistrant une croissance de 1,4%, l'économie belge a dépassé les attentes en 2019. Certes, le ralentissement de la conjoncture internationale a freiné la croissance des exportations et l'érosion de la confiance des consommateurs a pesé sur la dynamique de la consommation des particuliers mais, par ailleurs, la contribution des exportations nettes à la croissance a été moins négative qu'en 2018. En 2020, les exportations et la consommation des particuliers devraient se renforcer alors que, dans le même temps, les importations devraient afficher un net rebond. Par conséquent, la croissance économique se stabiliserait à 1,4 %.

Cette année, la croissance de la productivité se redresserait dans le sillage d'une croissance plus soutenue du coût réel du travail. En conséquence, l'augmentation de l'emploi intérieur se tasse quelque peu, pour atteindre 53 400 personnes (contre 73 100 en 2019). Dans le même temps, la population active continue d'augmenter de manière significative (+33 100 personnes). La croissance de la population active est désormais encore à peine soutenue par des impulsions démographiques ; depuis quelques années, elle repose en effet sur une évolution plus dynamique des taux d'activité. La baisse du nombre de chômeurs devrait être plus limitée cette année (-20 000 personnes) que dans le passé récent. Le taux de chômage Eurostat s'établirait à 5,3 %.

Tout comme en 2019, l'inflation sous-jacente devrait connaître une légère augmentation cette année, liée à l'accélération de la croissance du coût de la main-d'œuvre de mise depuis 2017. Toutefois, l'inflation totale continuerait de ralentir, passant de 1,4 % en 2019 à 1,1 % en 2020, et ce en raison du niveau sensiblement moins élevé en 2020 qu'en 2019 du prix du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité. La croissance de l'indice santé ralentirait également, passant de 1,5 % en 2019 à 1,2 % cette année. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales (107,20) serait dépassé en février 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi, de l'Economie et des  
Consommateurs, chargée de la Lutte contre la pauvreté, de  
l'Égalité des chances et des Personnes handicapées  
Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 233 51 11

Miet Deckers  
Porte-parole  
+32 475 76 65 26  
[miet.deckers@muylle.fed.be](mailto:miet.deckers@muylle.fed.be)

Didier Deweerdt  
Porte-parole  
+32 473 86 16 36  
[didier.deweerdt@muylle.fed.be](mailto:didier.deweerdt@muylle.fed.be)